



EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

L'École en forêt 2025-26

Un projet destiné aux classes du 1^{er} cycle (1-4 H)



«La beauté inexprimable d'une fleur... la grâce d'un oiseau en plein vol... le souffle du vent dans les arbres: à un moment ou un autre de la vie, la nature vous touche, me touche... et chacun de nous d'une façon particulière. Son mystère immense s'ouvre à nous, transparence éblouissante, qui nous révèle une vie bien plus belle que les petits problèmes humains.»

Joseph Cornell, Vivre la nature avec les enfants

1. «L'école en forêt», c'est quoi ?

C'est une année de coaching pour les enseignant·e·s du cycle 1 (1-4H).

Les enseignant·e·s se rendent régulièrement en forêt avec leurs élèves, pour expérimenter une approche différente et complémentaire de celle de l'apprentissage en classe. **Ils et elles sont accompagné·e·s dans cette démarche par un·e animateur·ice spécialisé·e lors de quatre sorties (une par saison).**

L'objectif est de donner les moyens au corps enseignants de se rendre régulièrement en forêt avec les élèves, ceci d'année en année, pour repousser les limites de la classe et réaliser une partie du programme scolaire à l'extérieur. L'école en forêt s'intègre dans le PER et permet aux élèves d'assimiler des savoirs au service de compétences EDD.

Avec ce projet le WWF aspire à:

- motiver les enseignant·e·s à vivre des expériences enrichissantes en pleine nature avec leurs élèves.
- développer un projet pédagogique à travers la nature pour les enseignant·e·s et les élèves.
- offrir aux enseignant·e·s des instruments pédagogiques adéquats pour appréhender la nature et mener à bien leur enseignement dans un autre cadre que celui de la salle de classe.
- permettre aux élèves d'expérimenter et d'explorer la forêt, afin de créer un lien fort avec la nature.
- faire connaître la nature, apprendre à la respecter, l'apprécier, mais aussi la protéger.

Pour la saison 2025-26, le WWF Suisse soutiendra jusqu'à 10 classes.

Nous nous efforçons de soutenir tous les cantons romands de manière équitable tout en appliquant le principe « premier·ère inscrit·e = premier·ère servi·e ».

Si aucun·e animateur·ice n'est disponible dans une région donnée, il ne sera malheureusement pas possible pour le WWF de soutenir le projet.

2. Déroulement de la formation

Une année scolaire formative, durant laquelle...

- la classe se rend régulièrement dans une forêt à proximité de l'établissement scolaire, idéalement **une demi-journée par semaine**.
- la classe est accompagnée lors de quatre sorties par l'animateur·ice spécialisé·e.
- des animateur·ices pédagogiques formé·e·s par SILVIVA (www.silviva.ch) soutiennent les enseignant·e·s pendant les différentes étapes du projet. Cette présence externe influence le facteur de motivation de la classe et permet un apport non négligeable.
- les animateur·ice·s et les enseignant·e·s fonctionnent en duo et ont des rôles définis selon les besoins (voir ci-après points 4 et 5). Chaque projet est unique et sur mesure.

De plus, certaines HEP proposent des formations continues en lien avec l'enseignement à l'extérieur, qui permettent d'acquérir des connaissances complémentaires. Les établissements scolaires peuvent aussi s'adresser à leur HEP pour bénéficier de formations personnalisées.

Notre plateforme <https://enseignerdehors.ch/> met à disposition les offres de partenaires, des études spécialisées ainsi que des idées d'activités.

Etapes du projet:

Avant le début de l'année scolaire:

- Validation des financements par l'établissement scolaire (ou la commune). Voir budget point 3.
- Repérage d'un endroit adapté pour sortir régulièrement et vérification des possibilités avec le garde forestier ou qui de droit.
- Séance d'information par le WWF et rencontre avec l'animateur·ice.
- Présentation du projet au sein de l'établissement scolaire.

Rentrée scolaire (jusqu'à l'automne):

- Elaboration du fil rouge et planification.
- Soirée de présentation aux parents.
 - Les parents peuvent éventuellement être impliqués à différentes étapes du projet (construction d'un canapé forestier, invitation à un goûter, fête de Noël, ...) ou venir accompagner si l'enseignant·e n'a personne à disposition.
- Phase de mise en place et éventuelle construction d'un canapé forestier.
- Introduction en classe et début des sorties (phase de découverte).
- Première sortie accompagnée.

Hiver

- Suite des sorties, selon les possibilités (le rythme des sorties peut et doit être adaptées selon les conditions).
- Deuxième sortie accompagnée (phase d'acclimatation, règles autour du feu p.ex.).

Printemps – été

- Suite des sorties, selon la fréquence définie.
- Troisième et quatrième sortie accompagnée (phase de confort).
- Conclusion du projet avec la classe.
- Réflexion sur la suite à donner au projet pour la rentrée suivante (invitation aux nouveaux élèves, à d'autres collègues, ...).
- Création d'une activité qui pourra être évaluée par l'animateur·ice (à faire éventuellement à la rentrée).
- Partage de l'expérience avec ses collègues.

Rentrée scolaire

- Mise en place des sorties de manière autonome avec les nouveaux enfants.

3. Budget et plan de financement par classe

Budget prévisionnel:	CHF	qté	Montant CHF_(brut)
Sortie accompagnée par un animateur - 1/2 journée	250.-	4	1000.-
Coaching de l'animateur et bilan		<i>forfait</i>	550.-
Frais de déplacement animateurs (montant maximum)		<i>variable</i>	120.-
Matériel pour les sorties et les activités			400.-
Budget total			CHF 2'070.-
Plan de financement:			
Participation de l'établissement scolaire (ou Commune)			400.-
Contribution du WWF			1'670.-
Coût total financé			CHF 2'070.-

La contribution de l'établissement scolaire est de 400.- CHF.

Cette somme représente les frais de matériel à la charge de l'enseignant·e pour son projet.

Les sorties demandent un minimum d'investissement en matériel. Par exemple des boîtes loupes pour observer, des petites pelles pour creuser, des gants pour éviter de se salir ou ramasser des déchets en route, des bûches pour le feu, des casseroles pour cuisiner, des thermos, une charrette, etc.

Il relève de la compétence de l'enseignant·e de faire les démarches administratives auprès de son établissement pour trouver et gérer le financement.

Le WWF ne facturera pas cette somme à l'établissement.

Si l'établissement ne peut pas contribuer au financement, voici quelques pistes de solutions:

- Solliciter le soutien de sa commune ou d'une association telle que l'association des parents d'élèves.
- Adapter le budget pour le matériel.

4. Rôle et fonction l'enseignant·e

Le projet est géré par l'enseignant·e et lui appartient. Il ou elle s'engage à sortir de manière régulière avec sa classe. Les enfants sont sous sa responsabilité lors de chaque sortie, même accompagnée ou dirigée par l'animateur·ice.

Il ou elle informe ses collègues du projet et se tient à disposition pour des échanges à ce sujet.

En participant au projet, l'enseignant·e pourra bénéficier:

- d'un encadrement tout au long de l'année, grâce à un coaching par un animateur·ice pédagogique et à l'animation (ou co-animation) de 4 sorties en forêt.
- d'un soutien dans ses démarches de terrain.
- d'un soutien dans l'élaboration d'une activité en particulier.

5. Rôle et fonction de l'animateur·ice

L'animateur·ice pédagogique:

- partage ses compétences et fournit des outils pédagogiques et des conseils durant l'année (coaching) selon les besoins (activités, achat de matériel, équipement, communication, etc.).
- prend connaissance du lieu des sorties. Au besoin, soutient l'enseignant·e dans ses démarches avec le garde-forestier pour choisir l'espace sécurisé qui sera utilisé.
- anime ou co-anime quatre sorties en forêt d'une demi-journée durant l'année scolaire; le tout en fonction de ce qui a été convenu avec l'enseignant·e.
- soutient l'élaboration et l'animation d'une activité en particulier.

L'animateur·ice pédagogique est rétribué·e financièrement pour son travail (cf budget point 3).

6. Rôle du WWF

- Le WWF Suisse propose et encadre ce projet.
- Il le soutient financièrement en partie.
- Il met en lien les enseignant·e·s avec les animateur·ices.
- Il propose des supports pédagogiques.
- Il visite les projets et donne un feedback aux participant·e·s.



Notre objectif

Mobilisons-nous tous pour protéger l'environnement et concevoir un avenir harmonieux pour les générations futures.

WWF Suisse

Avenue Dickens 6
1006 Lausanne

Tél.: +41 (0) 21 966 73 73
Fax: +41 (0) 21 966 73 74
wwf.ch/contact